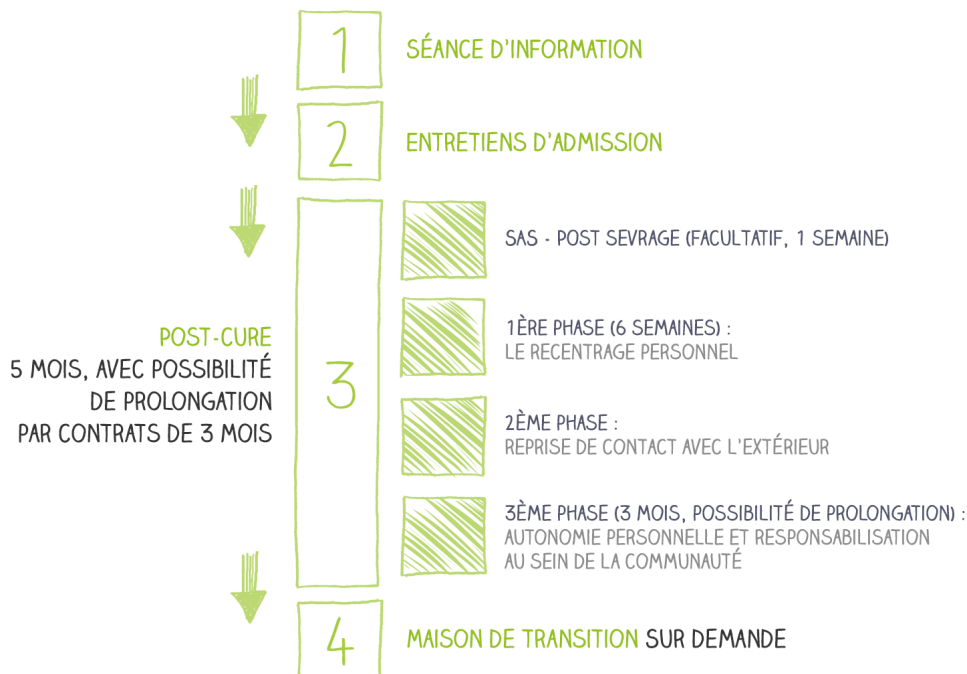




# La cure

Au Solbosch, nous proposons un contrat de base de 5 mois qui peut être prolongé par la suite par un ou plusieurs contrats de trois mois. En début de cure, si le sevrage s'avère insuffisant, le « SAS » est une section d'hébergement qui facilite votre entrée. Après votre séjour dans la communauté thérapeutique, il est possible de rejoindre la Maison de Transition, une structure qui met l'accent sur la réinsertion sociale. Elle peut accueillir jusqu'à 5 personnes.

La durée de la cure au Solbosch est un des éléments fondamentaux de l'approche thérapeutique. Elle permet de réaliser un travail thérapeutique en profondeur, qui passe par la période d'accueil dans le centre, le travail thérapeutique à proprement parler, l'apprentissage de la vie communautaire, une véritable expérimentation de celle-ci, puis la préparation au départ.



Dans le détail...

## La post-cure

La post-cure au Solbosch est composée de 3 phases et passe également pour certains par un passage au "SAS". Cette structure d'hébergement temporaire, interne au Solbosch, s'adresse à vous si votre sevrage physique nécessite encore un accompagnement. Le passage au SAS se limite en principe à une semaine.

Chacune des trois phases de la post-cure au Solbosch implique un travail thérapeutique adapté à vos besoins en fonction de l'avancement de votre parcours personnel et communautaire.

- **1ère phase**

Elle dure 6 semaines et constitue une coupure avec l'extérieur qui vous permet de vous recentrer sur vous-même, de trouver vos repères au Solbosch et de vous distancier du produit. Nous vous prenons en charge 24h sur 24. Tout contact avec votre entourage - même téléphonique - est interdit. Dans le cadre du développement du travail thérapeutique avec l'entourage et les proches, des entretiens familiaux sont possibles en fin de coupure.

- **2ème phase**

Vous gagnez peu à peu en autonomie. Vous disposez d'une soirée hebdomadaire et du week-end pour des sorties non

accompagnées. Vous entreprenez également une démarche de réinsertion sociale avec l'aide de l'équipe. Au 4ème mois, vous négociez un contrat avec l'équipe afin d'évaluer votre cure et d'élaborer vos projets de vie future.

### • 3ème phase

Après 8 mois de post-cure, vous pouvez donc prolonger votre contrat et rejoindre la 3ème phase, en accord avec l'équipe thérapeutique du Solbosch. Cette phase se distingue par un travail important réalisé sur les notions de responsabilisation, d'autonomie et de réinsertion. Vous disposez donc d'une liberté accrue tout en participant à des activités de gestion du centre.

Au terme de votre passage en communauté, vous pouvez demander d'intégrer la Maison de Transition (lire plus bas). La reprise d'une activité professionnelle est envisageable les deux derniers mois de votre séjour au Solbosch.

### La Maison de Transition (sur demande)

Située au 208 de la Chaussée d'Alseberg à Forest, la Maison de Transition vous permet de vous confronter à la réalité d'une plus grande autonomie en poursuivant votre travail thérapeutique. La démarche de réinsertion sociale s'y intensifie. La Maison de Transition peut accueillir jusqu'à 5 résidents.

## La séance d'information et les entretiens d'admission

Vous souhaitez rejoindre le Solbosch ? Votre démarche personnelle passe d'abord par notre séance d'information. Elle a lieu tous les jeudis à 11h au Solbosch (sauf jours fériés).

Nous vous invitons à y assister avant de prendre rendez-vous pour un entretien d'admission.



### Nous contacter

**C.A.T.S. - Le Solbosch**  
Chaussée d'Alseberg, 206  
1190 Bruxelles

#### Comment vous rendre au Solbosch ?

Arrêt Albert :  
Trams 3 - 4 - 51 ou Bus 48 - 54  
Tél. : 02 649 79 01  
Fax. : 02 639 08 22  
E-mail : [info@lesolbosch.be](mailto:info@lesolbosch.be)

### Le Solbosch

L'asbl C.A.T.S. - Le Solbosch (agrée par l'INAMI 7-73-019-71) a été créée à l'initiative des Mutualités Chrétiennes et Socialistes - Solidaris.

#### Nos partenaires :

Ambulatoire Forest  
Fédito Bxl asbl  
FSPST  
PFCSM  
Le Réseau ABC  
Voir tous les partenaires